



---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le lundi 2 avril 2012 à 19 h 30  
13, rue Chauret, Sainte-Geneviève**

---

**PRÉSENCES :**

M. Richard BÉLANGER, Maire d'arrondissement  
M. Éric DUGAS, Conseiller d'arrondissement  
Mme Diane GIBB, Conseillère d'arrondissement  
M. Christopher LITTLE, Conseiller d'arrondissement  
M. François ROBERT, Conseiller d'arrondissement

**AUTRES PRÉSENCES :**

M. Mohamed Saâd MOUMNI, Secrétaire d'arrondissement  
Mme Claire VASSART, Directrice d'arrondissement

---

Cette séance est tenue conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q. chapitre C-19)

---

**Ouverture de la séance**

Le président déclare la séance ouverte à 19 h 30.

---

**CA12 28 0100**

**Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement**

Il est proposé par Diane GIBB

appuyé par Christopher LITTLE

Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève du lundi 2 avril 2012.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

10.02

---

### **Période de questions du public**

Le maire d'arrondissement ouvre la période de questions sur les points à l'ordre du jour;

---

#### **CA12 28 0101**

##### **Adoption des procès-verbaux des séances du conseil d'arrondissement.**

Il est proposé par Éric DUGAS

appuyé par Christopher LITTLE

Et résolu :

D'adopter le procès-verbal de la séance du conseil d'arrondissement suivant:

- Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du lundi 5 mars 2012;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.04 1123890011

---

#### **CA12 28 0102**

##### **Adoption des procès-verbaux des comités du conseil d'arrondissement.**

Il est proposé par François ROBERT

appuyé par Diane GIBB

Et résolu :

D'adopter le procès-verbal du comité du conseil d'arrondissement suivant:

- Procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme du lundi 19 mars 2012;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.05 1123890012

---

#### **CA12 28 0103**

##### **Confirmation de la participation de l'arrondissement au Programme d'amélioration des aménagements dans les parcs, édition 2012 - volet régulier**

Il est proposé par Christopher LITTLE

appuyé par Diane GIBB

Et résolu :

De confirmer à la Direction des grands parcs et du verdissement l'engagement de l'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève de contribuer à hauteur de 50% et des montants excédentaires pour la réalisation des projets inscrits dans le cadre du Programme d'amélioration des aménagements dans les parcs de l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

15.01 1121932006

---

**CA12 28 0104**

**Accorder un contrat à Pavages D'Amour inc. pour des travaux de prolongement d'aqueduc dans la Terrasse Pagé et pour l'installation d'une borne dédiée sur la montée de L'Église, arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève, pour une somme maximale de 113 238,88 \$ taxes incluses - Appel d'offres # 2012-001 - 11 soumissionnaires.**

Il est proposé par Christopher LITTLE

appuyé par François ROBERT

Et résolu :

1. D'accorder à "Pavages d'Amour inc. ", plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour des travaux de prolongement d'aqueduc dans la Terrasse Pagé et pour l'installation d'une borne dédiée sur la montée de L'Église, arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 113 238,88 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public # 2012-001;

2. D'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 89% par la ville centrale pour un montant de 101 154,43 \$ et facturée aux riverains sous forme d'une taxe d'amélioration locale. L'autre 11 % est assumé par la ville centrale et financé par la réserve de l'eau locale pour un montant de 12 084,45 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ. 20.01 1113152017

---

**CA12 28 0105**

**Entériner l'entente avec le Groupe Immobilier Grilli inc., relativement à l'exécution de travaux municipaux pour la réalisation du projet "Village de L'Île Phase 2 - rue Fers-de-Lys" et autoriser la signature de cette entente.**

Il est proposé par François ROBERT

appuyé par Éric DUGAS

Et résolu :

D'approuver le projet d'entente entre la Ville de Montréal ainsi que le Groupe Immobilier Grilli inc. relativement à l'exécution des travaux municipaux pour la réalisation du projet "Village de L'Île Phase 2 - rue Fers-de-Lys", d'en autoriser la signature par le maire et le secrétaire d'arrondissement de l'Île-Bizard–Sainte-Geneviève, et d'autoriser le promoteur ou son représentant à procéder à un appel d'offres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ. 20.02 1123152003

**CA12 28 0106**

**Publicité au programme du prochain concert de Sympholies Vocales**

Il est proposé par Diane GIBB

appuyé par Éric DUGAS

Et résolu :

D'autoriser une publicité, au coût de 75 \$, dans le programme du prochain concert de Sympholies Vocales du 12 mai 2012 et d'imputer cette dépense au poste budgétaire :

2408.0010000.301109.01909.61900.016491.0000.000000.000000.00000.00000.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.01 1121932005

---

**CA12 28 0107**

**Octroi de subventions à l'Association de soccer Île-Bizard et à la Commission Sportive du Lac St-Louis.**

Il est proposé par Éric DUGAS

appuyé par Diane GIBB

Et résolu :

D'autoriser les contributions financières suivantes :

- 1 200 \$ à l'Association de soccer Île-Bizard pour les aider à financer une activité auprès des groupes U12 à U18 dans le but de mesurer l'évolution du développement et des habilités des joueurs;
- 500 \$ à la Commission sportive du Lac St-Louis pour la participation de jeunes résidants de l'arrondissement qui prendront part aux compétitions des Jeux du Québec qui auront lieux à Shawinigan en juillet 2012.

Que lesdites sommes soient payées à même les profits des tournois de golf de l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ. 30.02 1122366011

---

**CA12 28 0108**

**Octroi d'une subvention au Club de lecture du Vent de l'Ouest.**

Il est proposé par François ROBERT

appuyé par Diane GIBB

Et résolu :

D'octroyer une subvention au montant de 300 \$ au Club de lecture du Vent de l'Ouest afin d'accueillir le mardi 5 juin 2012, monsieur Daniel Lessard, conférencier.

Que ladite somme soit payée à même les profits des tournois de golf de l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.03 1122366013

---

**CA12 28 0109**

**Octroi d'une subvention à l'école Jonathan-Wilson.**

Il est proposé par Christopher LITTLE

appuyé par François ROBERT

Et résolu :

D'octroyer une contribution financière au montant de 300 \$ à l'école Jonathan-Wilson pour la production de huit (8) éditions par année du *Petit Journal* qui s'adresse aux élèves.

Que ladite somme soit payée à même les profits des tournois de golf de l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.04 1122366014

---

**CA12 28 0110**

**Octroi d'une subvention à Anne St-Pierre pour sa participation au Championnat mondial de cheerleading.**

Il est proposé par François ROBERT

appuyé par Diane GIBB

Et résolu :

D'autoriser une contribution financière de 200 \$ à Anne St-Pierre, résidante de L'Île-Bizard, pour sa participation au Championnat mondial de cheerleading qui aura lieu à Orlando, Floride du 26 avril au 1er mai 2012.

Que ladite somme soit payée à même les profits des tournois de golf de l'arrondissement

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.05 1122366015

---

**CA12 28 0111**

**Approuver les plans relatifs à l'implantation et à l'architecture des constructions et à l'aménagement des terrains et aux travaux qui y sont reliés (L.A.U. article 145.15) conformément au Règlement sur les P.I.I.A. (CA28 0015) pour la construction d'une résidence unifamiliale au 203, rue Fers-de-Lys (lot 37-565) à L'Île-Bizard**

Il est proposé par François ROBERT

appuyé par Christopher LITTLE

Et résolu :

D'approuver les plans de construction d'une résidence unifamiliale au 203, rue Fers-de-Lys (lot 37-565) à L'Île-Bizard, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) avec les conditions telles que stipulées par le Comité consultatif d'urbanisme.

D'accepter la demande de P.I.I.A. pour la construction d'une résidence unifamiliale au 203, rue Fers-de-Lys, conditionnellement à ce que le protocole d'entente et le lotissement soient entérinés par le conseil d'arrondissement et que les conditions s'y rattachant soient complétées, le tout selon les plans et l'agencement présentés à la demande de permis 3000502164:

Toiture : BP – Taupe  
Brique : Tumbled Vintage Brick – Mélange Manoir  
Aluminium : Gentek – Kaki  
Portes & fenêtres : Gentek – Sablon  
Soffites & fascias : Gentek – Sablon

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.01 1123294020

---

**CA12 28 0112**

**Approuver les plans relatifs à l'implantation et à l'architecture des constructions et à l'aménagement des terrains et aux travaux qui y sont reliés (L.A.U. article 145.15) conformément au Règlement sur les P.I.I.A. (CA28 0015) pour la construction d'une résidence unifamiliale au 207, rue Fers-de-Lys (lot 37-563) à L'Île-Bizard**

Il est proposé par François ROBERT

appuyé par Christopher LITTLE

Et résolu :

D'approuver les plans de construction d'une résidence unifamiliale au 207, rue Fers-de-Lys (lot 37-563) à L'Île-Bizard, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) avec les conditions telles que stipulées par le Comité consultatif d'urbanisme.

D'accepter la demande de P.I.I.A. pour la construction d'une résidence unifamiliale au 207, rue Fers-de-Lys, conditionnellement à ce que le protocole d'entente et le lotissement soient entérinés par le conseil d'arrondissement et que les conditions s'y rattachant soient complétées, le tout selon les plans et l'agencement présentés à la demande de permis 3000502167:

Toiture : BP – Brun classique  
Brique : Tumbled Vintage Brick – Gris platine  
Aluminium : Gentek – Argile  
Portes & fenêtres : Gentek – Brun commercial  
Soffites & fascias : Gentek – Brun commercial

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.02 1123294021

---

**CA12 28 0113**

**Procédure d'adoption du Règlement modifiant le Règlement de zonage (CA28 0023-3)**

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance ordinaire lundi 6 février 2012;

ATTENDU l'assemblée publique de consultation du lundi 5 mars 2012;

ATTENDU QUE les membres présents du conseil déclarent avoir lu ledit règlement et renoncent à sa lecture;

Il est proposé par François ROBERT

appuyé par Christopher LITTLE

Et résolu :

**Adoption du Règlement modifiant le Règlement de zonage (CA28 0023-3)**

Que soit et il est par les présentes adopté le Règlement modifiant le Règlement de zonage (CA28 0023-3), de façon à rehausser la hauteur du rez-de-chaussée dans les zones résidentielles des classes "R2 Bifamiliale et trifamiliale", "R3 Multifamiliale, catégorie A" et "R4 Multifamiliale, catégorie B" et dans les zones du groupe "Commercial" permettant l'aménagement des logements au sous-sol.

Le conseiller d'arrondissement, monsieur Éric Dugas, s'est retiré du vote de cette résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ. 40.03 1123294012

---

**CA12 28 0114**

**Procédure d'adoption du Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs (exercice financier 2012)**

ATTENDU QU' un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance ordinaire du lundi 5 mars 2012;

ATTENDU QUE les membres présents du conseil déclarent avoir lu ledit règlement et renoncent à sa lecture;

Il est proposé par Diane GIBB

appuyé par Éric DUGAS

Et résolu :

**Adoption du Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs (exercice financier 2012)**

Que soit et il est par les présentes adopté le Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs (exercice financier 2012) (CA28 0029-1).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.04 1123890008

---

**CA12 28 0115**

**Recommander au conseil municipal d'adopter un règlement d'emprunt de 200 000 \$ pour la reconstruction et le prolongement du réseau d'aqueduc et d'égout sanitaire sur la rue Place Denis situé dans l'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève.**

Il est proposé par François ROBERT

appuyé par Diane GIBB

Et résolu :

1. D'adopter le règlement intitulé Règlement autorisant un emprunt de 200 000 \$ pour des travaux de reconstruction et de prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égouts sur la rue Place Denis de l'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève, sujet à l'approbation du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;
2. De prendre acte que les riverains assumeront 63.5% des coûts sous forme de taxe d'amélioration locale et que le solde de 36.5% sera réparti sur l'ensemble des unités d'évaluations foncières taxables de l'arrondissement;
3. De décréter que la période de financement ne doit pas dépasser 20 ans;
4. D'imputer cette dépense au règlement d'emprunt précité selon les modalités.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ. 40.05 1123890010

---

**CA12 28 0116**

**Entériner la nomination permanente de monsieur Jonathan Vallée en vertu des mesures transitoires de la convention collective des fonctionnaires municipaux de Montréal (art. 19.19)**

Il est proposé par Diane GIBB

appuyé par Christopher LITTLE

Et résolu :

D'entériner la nomination permanente de monsieur Jonathan Vallée en vertu des mesures transitoires de la convention collective des fonctionnaires municipaux de Montréal (art. 19.19) au 28 janvier 2012 pour l'emploi d'animateur sports et loisirs poste 50144.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ. 50.01 1122858004

### Dépôt de documents

- Factures non associées à un bon de commande - Mars 2012;
- Liste des bons de commande approuvés – 24 février au 20 mars 2012;
- Rapport budgétaire – 21 mars 2012;
- Virements budgétaires – Arrondissement – 21 mars 2012;
- Virements budgétaires – PTI – Mars 2012;
- Calendrier de activités de l'arrondissement – Avril 2012;
- Résolution # 120316 – Ville de Côte Saint-Luc;

60.01

---

### CA12 28 0117

#### **Demande de permis de sollicitation de porte à porte sur le territoire de l'arrondissement par les Louvettes et Louveteaux - Meute 2e Saint-Raphaël.**

Il est proposé par Diane GIBB

appuyé par François ROBERT

Et résolu :

D'autoriser les Louvettes et Louveteaux - Meute 2e Saint-Raphaël à effectuer une collecte de bouteilles vides sur le territoire de l'arrondissement le samedi 5 mai 2012 de 9 h à 17 h.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ. 70.01 1122366012

---

### Période de questions du public

Le maire d'arrondissement ouvre la période de questions du public;

70.02

---

### CA12 28 0118

#### **Levée de la séance**

Il est proposé par Éric DUGAS

appuyé par Diane GIBB

Et résolu :

De lever la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève du lundi 2 avril 2012 à 20 h 10.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ. 70.03

---

Richard BÉLANGER  
Maire d'arrondissement

---

Mohamed Saâd MOUMNI  
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 7 mai 2012.